

**2009/1394 - Eglise Saint-Irénée 53, rue des Macchabées à Lyon 5e - Restauration des couvertures des murs gouttereaux et de réfection des installations électriques - Opération n° 05025 518 - programme 20005 - Autorisation pour le lancement des études de conception : 120 000 € TTC et affectation de l'AP n°2009-5 (Direction de la Construction) (BMO du 27/04/2009, p. 0788)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Madame Gay !

Mme GAY Nicole, rapporteur : Tout va très bien Monsieur le Maire !

(Brouhaha.)

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

M. LE MAIRE : Eglise Saint Irénée Madame Gay !

Mme GAY Nicole, rapporteur : Vous avez commencé, passez la parole Monsieur le Maire !

M. LE MAIRE : Madame Gay ! Allez-y !

Mme GAY Nicole, Adjointe : C'est bon Monsieur le Maire. Il s'agit de la restauration des couvertures des murs gouttereaux et de la réfection des installations électriques. Je crois qu'il y a une intervention.

M. RUDIGOZ Thomas : Deux mots pour clore. Tout d'abord un grand merci à Mme Gay et Georges Képénékian d'avoir inscrit ce dossier qui était urgent, puisque c'était il y a deux ans qu'il y avait eu une partie de la toiture, des plafonds de l'église Saint Irénée qui étaient tombés. Heureusement, il n'y avait pas eu de blessés, c'était un petit miracle, parce que c'est un trou assez important qu'il y a dans cette toiture. La Mairie a pris ses responsabilités en inscrivant ce rapport parmi les dossiers prioritaires.

Un deuxième mot pour l'Opposition et plus particulièrement pour Michel Havard et Emmanuel Hamelin qui, je sais, ont leurs entrées au Ministère de la Culture. Vous relayerez mon propos à vos deux collègues. Il serait bien qu'ils essaient de convaincre la Ministre de la Culture et tout du moins le Directeur des Affaires Culturelles d'être partenaire de cette opération puisque la ville s'engagera à hauteur de 880 000 euros, c'est un estimatif et ce serait important, que sur ce monument historique classé depuis 1962 pour lequel l'Etat était déjà intervenu il y a quelques années en arrière, qu'il soit à nouveau partenaire. Je crois qu'il y a un plan de relance au niveau de l'Etat, ce serait tout à fait important que ce projet puisse être inscrit dans le plan de relance.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)